

TOURNESOL

production de semences hybrides

r é c o l t e 2 0 1 3

Producteurs de semences de tournesol, assurez-vous d'être en mesure d'honorer les conditions particulières annexées à la convention type de multiplication avant de signer votre contrat et d'implanter votre culture.

GESTION DES ISOLEMENTS. Le bon isolement de vos parcelles contribue de façon significative à la qualité de vos productions. Vous en êtes responsable. Vous devez donc vous en assurer avant la floraison de votre parcelle de semence. Vérifiez précocement l'absence de tout pied de tournesol à l'intérieur du périmètre d'isolement qui est réglementairement de **500 mètres au minimum** et ce, y compris derrière les haies, dans les cultures avoisinantes (repousses et tournesols sauvages), les jardins, les bords de routes, les chemins... **Pour sécuriser vos isolements en zone protégée, déposez vos déclarations dans les délais réglementaires : avant le 1^{er} février de chaque année.**

OBSERVEZ BIEN LES RÈGLES SUIVANTES AVANT LA MISE EN PLACE DE VOTRE PRODUCTION

PRÉCÉDENT CULTURAL

3 ans minimum sans tournesol.

FILIATION

Demandez et conservez les certificats (étiquettes) des semences de base, ils vous seront demandés lors de la 1^{re} visite d'inspection.

ISOLEMENT

Vous êtes responsable du bon isolement de vos cultures.

Votre isolement avec toutes autres cultures de tournesol et/ou repousses doit être de 500 mètres au minimum.

SEMIS

Respectez le protocole de production :

- semez au moins 2 vraies rangées de mâles de bordure de chaque côté de la parcelle ;
- prévoyez les passages d'irrigation, sinon broyez le passage d'enrouleur impérativement dans les femelles en début de végétation ; ne passez jamais dans les mâles ;
- bordez les bandes femelles intégralement par des bandes mâles même les plus courtes.

En cas de re-semis, total ou partiel, vous devez impérativement en informer l'établissement, avant sa réalisation.

PURETÉ VARIÉTALE

- Epurez les plantes hors types **avant la floraison** dans les femelles et les mâles.
- En floraison, épurez **dès leur apparition**, les femelles fertiles.
- Détruisez, obligatoirement par broyage et à l'issue de leur floraison, les mâles et ce afin d'éviter tout risque de pollution de votre lot et de minimiser la population potentielle de repousses ultérieures.

ÉTAT SANITAIRE

Epurez régulièrement et précocement.

Pour tous parasites susceptibles de réduire la qualité des semences produites, en particulier mildiou et sclérotinia, effectuez les épurations le plus précocement possible.

ÉTAT CULTURAL

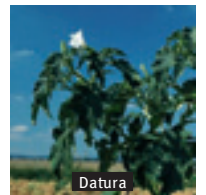
Maintenez en permanence un état cultural irréprochable (enherbement minimum, voire nul).



Ambrosie



Xanthium



Datura

© Anamso

IRRIGATION

Si vous irriguez, suivez les préconisations de votre service production.

POLLINISATION

Prévoyez l'apport de ruches (selon l'information du service production de l'établissement) et protégez les pollinisateurs.

RÉCOLTE

- Ne démarrez qu'avec l'assentiment du service production de votre établissement.
- Vérifiez scrupuleusement la propreté des bennes, moissonneuses, outils de manutention.
- Livrez le plus rapidement possible, ou mettez en ventilation, selon l'accord du service production.

QUELS QUE SOIENT LES PROBLÈMES RENCONTRÉS, AVANT D'AGIR, CONSULTEZ VOTRE SERVICE PRODUCTION OU LE SERVICE TECHNIQUE DE L'ANAMSO.

Anamso - Ferme Expérimentale - 2485 route des Pécolets - 26800 Etoile sur Rhône - Tél. : 04 75 62 82 55 - Fax : 04 75 62 82 56